

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement

Basse-Terre, le 12 septembre 2022

Madame Christine GANGLOFF-ZIEGLER

Rectrice de l'Académie de la Guadeloupe Parc d'activités « La Providence » ZAC de Dothémare – BP 480 97183 Les ABYMES CEDEX

N/REF: CCEE/FL/JA/22-N°011

Objet : Majò an maké kréyol - Partenariat Rectorat /CCEE- 4ème Edition du concours de poésie, de contes et de nouvelles, en créole .

PJ:6

Affaire suivie par : Joëlle ANICET Tel 06 90 52 19 22

Madame la Rectrice,

Nous avons l'honneur de vous faire part de l'organisation, par le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement, de la troisième édition du concours « Majò an maké kréyol ».

Par la présente, nous sollicitons la poursuite de la collaboration engagée depuis l'année 2018, avec l'académie de la Guadeloupe.

Nous rappelons que ce concours de poésie, de contes et de nouvelles en créole est destiné aux lycéens de l'archipel, bénéficiant d'un enseignement en langue vivante régionale.

Avec un lancement en octobre - mois du Créole – le concours « Majò an maké kréyol » s'achèvera au cours de la semaine académique du créole en mars 2023.

Dans un contexte sanitaire revenu à la normale, nous espérons que l'édition 2022 verra un engagement accru des professeurs de créole et une mobilisation significative des élèves concernés.

Nous savons gré à Madame Sarah Mozar -IA-IPR(ff) en charge de la LVR Créole- de l'engagement et de l'expertise qu'elle a su apporter au CCEE lors de l'édition de 2021. Nous ne doutons pas de la poursuite de cette excellente collaboration.

Ci-joint, le règlement et les documents utiles à l'inscription des élèves.

Nous vous remercions du soutien apporté à notre initiative et vous prions de croire, Madame la Rectrice, en l'expression de notre considération très distinguée.

Le Président du Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement

Félix LU